

LE GONESSIEN

MENSUEL DES HABITANTS DE LA VILLE DE GONESSE | N° 212 | OCTOBRE 2015

dossier

L'éducation, une priorité municipale

6

Zoom service

Le service Archives et Patrimoine

18

Urbanisme

L'aménagement du triangle passe une nouvelle étape

19

Transport

Modification de la déviation de la ligne 23



Retrouvez plus d'informations sur ville-gonesse.fr

SOMMAIRE

02 / retour sur

04 / actualités

06 / zoom service

Le service
Archives et Patrimoine

08 / acteurs locaux

Les BGB reviennent à Jacques Brel

10 / dossier
L'éducation, une
priorité municipale

16 / commerces

Deux nouvelles activités et un
commerce rénové à Gonesse

17 / transports

Modification de la
déviations de la ligne 23

18 / environnement

L'arbre en ville

19 / urbanisme

L'aménagement du triangle
passe une nouvelle étape

20 / infos pratiques

21 / bloc notes

22 / tribunes



VOTRE
SUPPLÉMENT
DU MOIS

VIE ASSOCIATIVE

Forum des associations



Le Forum des associations qui s'est déroulé le 5 septembre a permis aux Gonessiens et aux associations de se rencontrer à la salle Jacques Brel.

JEUNESSE

Salon de l'orientation et de la formation professionnelle



Pour la première année, la salle Jacques Brel accueillait le salon de l'orientation et de la formation professionnelle le 11 septembre dernier.

SPORT

Challenge coupe du monde de rugby



Le 13 septembre, le stade Cognevault a accueilli le challenge coupe du monde de rugby pour les catégories 10, 12 et 14 ans. 328 jeunes pources de grands clubs franciliens se sont affrontés.

CULTURE

Lancement de la saison culturelle



Une nouvelle saison culturelle a débuté avec notamment le vernissage de l'exposition "A l'école de la République". Cette exposition ouverte jusqu'au 30 octobre présente des objets et du mobilier plongeant les visiteurs dans l'ambiance de l'école entre 1870 et 1918.

ÉDUCATION

Rentrée des classes 2015



Le Député-maire Jean-Pierre Blazy et Françoise Hennebelle, adjointe au maire déléguée à l'éducation et aux rythmes scolaires ont fait la tournée des écoles à l'occasion de la rentrée scolaire. Ils ont pu constater les nombreux travaux réalisés pendant l'été et saluer les équipes.



SERVICE PUBLIC

Plusieurs services de la Ville déménagent

A compter du 26 octobre, les services de l'état-civil, des affaires générales, des élections, de l'enfance et des affaires scolaires et le service logement quitteront le centre administratif situé en face du bâtiment de la mairie principale, en centre-ville. Pour offrir un meilleur accueil du public, ces services de la ville seront installés au Pôle Jeunesse Solidarité, rue Pierre Salvi, à partir du 2 novembre, qui prendra le nom de Pôle Population Education et Solidarité. Durant la semaine du 26 au 30 octobre, ces services seront fermés. Cependant, des permanences des services état-civil, élections et affaires scolaires seront assurées au centre socioculturel Marc Sangnier. D'autres services seront amenés à déménager début novembre: un dossier complet sur le sujet vous sera proposé dans le prochain gonessien.

PETITE ENFANCE

Info conseil petite enfance, le 8 octobre

Un point information/conseil sur la petite enfance aura lieu le 8 octobre à 18h30 au centre socioculturel Marc Sangnier. Ce rendez-vous est ouvert à tous les parents qui souhaitent obtenir davantage d'informations sur les modes de garde, sur les prestations CAF liées à l'arrivée d'un enfant ou sur tous les autres sujets concernant la petite enfance. Cette action est menée en partenariat avec la CAF et la PMI.

Renseignements auprès
du service Petite enfance au 01 34 45 10 79



JEUNESSE

La Fabrique Numérique cherche des candidats

La Fabrique Numérique de Gonesse cherche ses candidats pour sa première session en octobre. Ce nouveau dispositif est un programme de remobilisation personnelle, citoyenne et professionnelle par le numérique à l'aide de matériel à la pointe de la technologie (impression 3D, découpe laser, etc). Il est destiné en priorité aux jeunes de 16 à 25 ans sortis prématurément du système scolaire sans qualification.

Renseignements et inscriptions sur
www.gonesse.lesconnecteurs.fr



CITOYENNETÉ

Assemblées de quartier

Le 12 octobre prochain, l'assemblée de quartier des Marronniers se déroulera à l'école Roger Salengro à 19h. Deux jours plus tard, le 14 octobre, les habitants de la Fauconnière pourront venir participer à l'assemblée de quartier au centre socioculturel Marc Sangnier à partir de 19h. Venez participer à la vie de votre quartier.

Renseignements auprès du Cabinet du Maire :
01 34 45 19 55

SPORT

Stage sportif de la Toussaint

L'école municipale des sports organise ses stages pour les vacances de la Toussaint 2015 du 26 au 30 octobre : **Stage de sport collectif** (handball, basket ball, hockey, crosse canadienne) – Gymnase Christine Caron – rue Max Linder

Pour les enfants de 6/12 ans : 9h30 à 12h

Pour les enfants de 13/17 ans : 14h à 16h30

Tarif : 10,40€

Nombre de places limité

Réservation indispensable auprès de la Direction des sports – Stade Eugène Cognevault – rue Claret

01 34 45 10 69 - sports@mairie-gonesse.fr



SOCIAL

La Semaine bleue du 12 au 16 octobre

Du 12 au 16 octobre prochain aura lieu la Semaine bleue. Comme chaque année, cet événement constitue un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle ainsi que sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées. Vous retrouverez dans le magazine *Sortir à Gonesse* le programme complet de cette Semaine bleue.

Renseignements auprès du CCAS
au 01 30 11 55 20



Denis Savineaux
Responsable du service
Archives et Patrimoine

Service Archives et Patrimoine

La mémoire vivante de la ville

Les archives et le patrimoine peuvent passer pour des sujets loin du quotidien des gens. Pourtant, la mission du service est bien plus concrète que ce que l'on pourrait penser. « *Le gros de notre rôle est d'assurer la conservation et le tri des documents de l'administration. Les services produisent des documents et c'est à nous de les archiver* », explique Denis Savineaux, responsable du service. Conserver ces documents permet de faire la preuve des naissances, des décès, etc. Le but principal n'est donc pas historique, mais avant tout pratique. « *On peut nous solliciter pour une ancienne délibération municipale ou pour une fiche de paie d'un agent. Nous conservons tout cela pour faire preuve.* »

La conservation des documents est d'ailleurs extrêmement réglementée. Certains, comme les registres de l'état-civil doivent être conservés sans limite de date, alors que d'autres peuvent être détruits au bout d'un certain délai pour faire de la place. D'une part, l'Etat détermine des délais de conservation des documents et d'autre part, avant de pouvoir détruire un document (ou plutôt une série de documents) le service archives et patrimoine doit vérifier que le service qui en a demandé l'archivage y consent puis doit demander l'accord des archives départementales.

“ Les archives c'est l'histoire de demain ”

L'intérêt historique reste quand même important pour Denis Savineaux : « *C'est vrai que c'est notre vitrine, montrer un beau document signé par un roi de France, ça impressionne, mais cela ne doit pas faire oublier que conserver une facture d'il y a cinq ans peut s'avérer plus utile* ». Cette facture pourra même s'avérer essentielle pour les historiens de demain. Le service archives et patrimoine permet de laisser une trace pour ces futurs chercheurs qui voudraient comprendre nos modes de vie. « *Les archives, c'est aussi l'histoire de demain* », philosophe Denis Savineaux.

Cette mission de gestion des archives est très utile pour les généalogistes qu'ils soient professionnels ou amateurs. Le service dispose de tous les registres d'état-civil depuis 1792 et même des registres paroissiaux qui remontent jusqu'à 1549.

Ces archives sont ouvertes au public. Certains documents sont en revanche confidentiels (fiche de paie des agents, registre d'état-civil trop récent, etc). Denis Savineaux prend très à cœur cet accès libre aux archives non confidentielles : « *si les archives restent à dormir dans des cartons, cela ne sert à rien. Il faut que cela vive.* » C'est pour cette raison que les trois membres du service mettent un point d'honneur à tenter de diffuser et de valoriser ces archives.

Il en va de même du patrimoine de la ville qui depuis quelques années a été couplé avec le service archives. Celui-ci anime ainsi des TAP (voir dossier) pour valoriser le patrimoine et sensibiliser les enfants avec l'histoire de la ville. « *La ville dispose d'un patrimoine monumental très important* », se réjouit Denis Savineaux.

Un service qui vit avec son temps

Le rattachement à la direction des affaires culturelles est d'ailleurs symbolique du rôle du service en matière de culture. Ce dernier a ainsi porté plusieurs expositions, dont dernièrement une exposition à l'occasion du centenaire de la Première Guerre Mondiale, ou ce mois-ci (jusqu'au 30 octobre) l'exposition *A l'école de la République* qui retrace l'histoire de l'école de 1870 à 1918.

On pourrait croire que le service patrimoine et archives est tourné vers le passé, mais c'est tout le contraire. La grande problématique de la conservation est de pouvoir retrouver les documents dans le futur. Le papier nécessite restauration et prend de la place. Les nouvelles technologies peuvent permettre de se passer du papier. Mais ces technologies évoluent vite. Le cas des archives sur cassette vidéo est parlant. Il a fallu les transférer sur CD. « *Et le CD a moins de durée de vie que du papier* », rappelle Denis Savineaux. Il faut donc sans cesse s'adapter à la nouvelle technologie. Ce fût aussi le cas avec les pellicules photos à l'époque de l'argentique qu'il faut numériser car les possibilités de les faire développer se raréfient. Loin d'une image poussiéreuse, le service archives et patrimoine vit avec son temps, pour être la mémoire de la ville.



LES CHIFFRES DU SERVICE ARCHIVES ET PATRIMOINE



1336 mètres
linéaires de
rayonnages
dont
930 occupés



1208

Date du plus ancien
document archivé.
Donation en faveur
de l'hôtel-Dieu de
Gonesse par Pierre
de Theillay.



**Environ
600**
cartes
postales
en consultation



EN 2014



678 documents
communiqués aux services
et au public

99
recherches
généalogiques

EN 2015



45 mètres linéaires de documents
autorisés à la destruction

Les BGB reviennent à Jacques Brel



Les BGB remontent sur scène le 20 novembre avec un deuxième guitariste et de grandes ambitions.

Le 20 novembre prochain, les BGB (pour Boys and Girls Band) se produiront sur la scène de la salle Jacques Brel pour la deuxième fois, pour un spectacle gratuit sur réservation. L'an dernier, leur concert avait rassemblé 290 spectateurs venus les écouter reprendre des artistes tels que Lenny Kravitz, les Rita Mitsouko, Muse ou encore Gossip.

« Faire des concerts, c'est vraiment ce qui nous plaît. Nous avons commencé à nous produire devant un public à Beauvais pour la fête de la musique il y a plusieurs années. Ça a plu et on s'est dit qu'il ne fallait pas en rester là », explique Loïc Rousselot, bassiste et un des chanteurs du groupe. Cette prestation à Beauvais, dans une piscine à l'acoustique pas facile, n'a fait que motiver le groupe, tombé sous l'emprise de l'adrénaline de la scène.

Des agents communaux unis par la passion

Le nom de BGB n'a pas mis longtemps à émerger dans la tête du groupe. Boys and Girls Band, parce qu'il s'agit d'un groupe de garçons et de filles. Le groupe, inspiré par la musique, ne l'était pas particulièrement à l'idée de choisir un nom. « En fait le nom a été trouvé par des collègues, et c'est ce qui collait le plus à ce moment là », confirme Loïc Rousselot. Maintenant, même si une excellente idée de nom germaît, ce serait difficile de changer. Le groupe commence à être connu dans la ville.

Le groupe s'est formé à partir d'agents communaux. « On parlait de musique ensemble et on s'est découverts des affinités puis on s'est rendu compte qu'on jouait tous d'un instrument et on s'est lancés dans l'aventure. », explique le bassiste. Pour autant le groupe n'est pas restreint aux agents de la ville. « Nous cherchons toujours à nous ouvrir » affirme-t-il. Le groupe s'est d'ailleurs monté

en association il y a un an dans le but de promouvoir la prestation sur scène d'artistes amateurs. Le passage sur scène leur a tellement plu qu'ils souhaitent soutenir des artistes amateurs qui n'oseraient pas passer le cap de se produire devant un public.

L'année dernière de jeunes artistes en herbe ont pu faire leur premier passage sur scène en accompagnant les BGB dans leur reprise de la chanson *Breaking the Wall* des Pink Floyds. Le groupe a aussi pu être accompagné par les Ballets du Val d'Oise le temps d'une rencontre entre musiciens et danseurs.

« A terme, nous aimerions, pourquoi pas, monter un petit festival des musiques amateurs », envisage Loïc Rousselot. En attendant, ils feront partager leur énergie et leur folie lors d'un spectacle à la salle Jacques Brel.

8 à 12 heures par semaine

Pour l'instant, l'activité de l'association est très centrée sur le groupe. Il faut dire que l'ambition cette année est plus forte que l'année dernière. A Beauvais, le groupe n'avait que six morceaux, il en proposera 24, le 20 novembre prochain. Pour cela, le travail est intensif : « nous faisons en moyenne 8 à 12 heures de répétition par semaine. C'est exigeant, mais c'est notre passion. La mise en scène, la réalisation des décors et l'installation des lumières le jour du spectacle demandent un investissement de toute l'équipe... et bien plus encore. Nous voulons d'ailleurs remercier les techniciens-régisseurs de la ville de Gonesse, et toutes les personnes qui nous ont soutenues et épaulées dans cette merveilleuse aventure ! »

.....
Pour tout renseignement, contactez l'association au 06 95 82 16 98 ou via lesbgb@gmail.com

— CONCERT —
MARDI
13 OCTOBRE
20H



INTERZONE EXTENDED



AUDITORIUM DE COULANGES

ENTRÉE : 13 € / RÉDUIT : 8 € / ENFANTS : 6 €

INFOS ET RÉSERVATIONS : 01 34 45 97 60

WWW.VILLE-GONESSE.FR





L'éducation, une priorité municipale



Depuis de nombreuses années, la Ville de Gonesse est ambitieuse en matière d'éducation et de réussite scolaire. Son Projet Educatif de Territoire en fait la preuve. La gratuité et la variété des activités sont deux points centraux de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à Gonesse. Ces activités ont pour but d'aider à l'ouverture d'esprit des enfants scolarisés sur la ville mais également de leur transmettre les valeurs républicaines et citoyennes.

DOSSIER

Avec la mise en place de la réforme des rythmes scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires depuis septembre 2013, la Ville s'est engagée dans l'élaboration d'un Projet Educatif de Territoire (PEdT), voté en Conseil municipal du 24 septembre dernier. Ce document permet à la municipalité de rappeler ses orientations en matière de réussite éducative des enfants, d'épanouissement et du « bien grandir ». Il expose de façon concrète les choix opérés concernant l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles primaires, avec les nouveaux horaires d'école et les Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

Le PEdT permet de formaliser le partenariat entre la Ville et tous les acteurs du monde éducatif, notamment l'Education nationale, les parents, les associations. Enfin, c'est sur ce document que l'Etat et la CAF s'appuient pour accorder une aide financière à la Ville.

L'éducation est depuis longtemps une priorité de la municipalité. Elle l'a montré concrètement en développant un partenariat fort avec l'Education nationale. Celui-ci se traduit par une mise à disposition de moyens matériels et humains sur les plans sportifs et culturels. La Ville soutient également financièrement les projets d'école, telles que les classes de découverte. En dehors du temps scolaire, elle assure des temps d'accueil où les enfants de la maternelle au CM2 profitent d'activités variées et éducatives (pré et post scolaires, centre de loisirs).



Les TAP permettent aux enfants de s'éveiller grâce à des initiations aux pratiques artistiques

LA SEMAINE DE CLASSE À GONESSE

Depuis le 3 septembre 2013, les écoliers gonessiens vivent la semaine de quatre jours et demi. Cette demi-journée supplémentaire permet d'alléger de 45 minutes le temps d'enseignement des quatre autres jours de la semaine. Les journées d'enseignement sont donc de 5h15 les lundis, mardis, jeudis et vendredis et de 3h le mercredi matin. Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) d'une durée d'1h15, sont pris en charge par la Ville et sont organisés deux fois par semaine dans toutes les écoles. « Nous



Les TAP permettent aux enfants de Gonesse de découvrir de nouvelles disciplines sportives, comme l'escrime.



aurions pu faire des activités de 45 minutes quatre jours par semaine, mais nous avons estimé que pour permettre la qualité des activités, il était nécessaire d'organiser la semaine avec deux TAP d'1h15 chacun», explique Françoise Hennebelle, Maire adjointe déléguée à l'éducation et aux rythmes scolaires. Les écoles ont été réparties en deux secteurs. Secteur 1 : la Fauconnière et les Marronniers ; secteur 2 : le Centre-Ville, la Madeleine, Saint-Blin et les Tulipes. Cette organisation permet d'une part aux « intervenants » (personnels encadrant les groupes d'enfants et menant les activités) d'opérer dans les deux secteurs et d'autre part d'utiliser au maximum les équipements sportifs, culturels et sociaux de la Ville (gymnases, médiathèques, école de musique, de théâtre, de danse, cinéma, d'arts plastiques, etc.).

LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP)

Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) ont pour objectif de favoriser la réussite éducative de chaque enfant en éveillant sa curiosité, en renforçant le plaisir d'apprendre par le développement de nouvelles compétences intellectuelles et physiques. Ils ont également l'objectif de favoriser l'intégration des enfants dans la vie en collectivité. La Ville de Gonesse est très attentive à la cohérence des activités avec les projets d'école. « Ces activités sont programmées sur six semaines (entre les périodes de vacances) ce qui permet aux enfants de découvrir jusqu'à dix activités par an », précise Françoise Hennebelle.

Le contenu des activités périscolaires a tout de suite été considéré comme un enjeu primordial pour la municipalité qui a souhaité être ambitieuse et exigeante en la matière. Ces TAP doivent ainsi permettre aux écoliers de la ville de s'ouvrir à de nouveaux horizons et notamment à la découverte de pratiques artistiques, culturelles, sportives et citoyennes. Les activités proposées sont nombreuses et variées : découverte de l'escrime, du violoncelle, du djembé, de la philosophie, de l'informatique, des sciences et techniques, du théâtre, de l'égalité filles-garçons et de la laïcité sont quelques-unes parmi la cinquantaine d'activités qui se déroulent depuis la rentrée de septembre 2015.

L'ENCADREMENT DES TAP

Cette diversité d'activités nécessite, pour s'assurer de leur qualité, de disposer d'un grand nombre de professionnels. Ainsi, outre de nombreux agents communaux, la ville mobilise des associations locales, des prestataires professionnels ainsi que les professeurs des écoles volontaires (près d'un tiers des professeurs des écoles de Gonesse participent aux TAP).

CITOYENNETÉ ET LAÏCITÉ

L'éducation à la citoyenneté et à la laïcité, était depuis plusieurs années déjà, un volet bien présent dans les politiques éducatives à Gonesse. Les attentats du 7 janvier dernier ont rendu encore plus nécessaire le devoir d'enseigner les valeurs de la citoyenneté et du vivre ensemble. Dans ce contexte, la ville s'engage à multiplier ces ateliers à destination des élèves de primaire, persuadée que cette sensibilisation dès le plus jeune âge aura un effet bénéfique pour l'avenir. Le nombre de classes des écoles élémentaires bénéficiant de TAP « citoyenneté » a doublé pour cette première période par rapport à l'an passé.



Cette année, l'accent a été mis sur le volet citoyenneté des TAP

LA CONCERTATION

Le Projet Educatif de Territoire est comme son nom l'indique un projet : il est donc évolutif et pourra être modifié au cours des trois prochaines années en fonction des adaptations et améliorations apportées avec les partenaires.

La loi sur la refondation de l'école prévoyait ainsi un temps d'expérimentation de 3 ans. Cette année scolaire marque la troisième rentrée et le moment d'en réaliser le bilan. Pour cela, une grande consultation des parents, des enfants, des enseignants et des professionnels intervenants lors des TAP sera organisée au cours du mois de novembre. Cette consultation sera suivie en janvier 2016 de nouvelles Assises de la réforme afin de définir l'organisation scolaire la mieux adaptée au rythme des enfants à appliquer à la rentrée de septembre 2016. L'ensemble des parents et des acteurs de l'éducation est donc vivement convié à participer à ces échanges.

S'INSCRIRE AUX TAP

Participer aux TAP est gratuit mais nécessite une inscription, distincte de l'inscription des enfants à l'école ou à l'accueil de loisirs. C'est en effet indispensable afin de garantir la sécurité des enfants.

Ces inscriptions se font en principe à la rentrée. Mais si vous souhaitez inscrire vos enfants à ces activités, il est encore temps de le faire pour qu'ils puissent démarrer les TAP après les vacances d'automne.

Les documents utiles sont disponibles sur le site internet de la ville, rubrique «éducation jeunesse» (fiche d'inscription aux TAP, règlement intérieur, programmes d'activités, PEdT).

Jean-Pierre Blazy, Député-maire de Gonesse en visite à l'école Jean-Jaures pour assister à une activité TAP consacrée à lutte contre les violences à l'école et les vertus du dialogue.





Entretien avec **Françoise Hennebelle,** Adjointe au Maire déléguée à l'éducation et aux rythmes scolaires

La Ville de Gonesse a été l'une des premières à mettre en place la réforme des rythmes scolaires, dès 2013. Pourquoi ce choix ?

Dès l'annonce de la refondation de l'École et de la réforme des rythmes scolaires par le ministre Vincent Peillon, monsieur le Maire a souhaité l'appliquer dans les écoles de Gonesse. Il nous a demandé de travailler sur l'organisation et les contenus pour être prêts dès la première année. A Gonesse, depuis de nombreuses années, nous avons conduit une politique éducative ambitieuse à travers le Projet Educatif Local (PEL) afin de favoriser la réussite scolaire de tous les enfants. Le PEL offrait déjà des interventions culturelles et sportives en milieu scolaire et a permis de développer le partenariat avec l'Education nationale. A côté de cela, nous disposons d'un tissu associatif riche, de structures sportives et culturelles variées (cinq gymnases, une piscine, un cinéma, deux médiathèques, une ludothèque, l'école de musique...). En plus de ces atouts, nous avons pu compter également sur la participation d'enseignants au TAP. Tout cet ensemble permet de proposer une grande variété d'activités dans toutes les écoles de la ville.

A Gonesse, les enfants n'ont pas le choix des activités. Pourquoi ?

En élémentaire, les activités sont proposées deux fois par semaine à chaque classe. En maternelle, les enfants sont répartis par niveaux. En général ils se voient proposer dans la semaine en alternance une activité sportive et une activité plus « intellectuelle ». Ainsi ils découvrent sur l'année scolaire 10 activités différentes. On ne laisse pas choisir les enfants afin de leur faire découvrir des activités vers lesquelles ils n'iraient pas forcément. Le sport attirerait plus que la découverte d'instruments de musique ou le développement durable par exemple.

Au départ, certaines associations ont craint que les TAP leur fassent perdre des adhérents. En fait, c'est le contraire qui se produit pour certaines. J'ai eu quelques retours de présidents d'associations qui me disent que certains enfants se sont inscrits après avoir découvert l'activité pendant les TAP.

Les équipements sportifs et culturels de la ville sont très utilisés pour les TAP. Qu'est-ce que cela apporte ?

La diversité des équipements de la ville nous permet de diversifier les activités et de ne pas trop utiliser les salles de classes. Il est important pour nous de faire sortir les enfants de l'école. Cela permet de bien différencier les TAP du temps scolaire. Dans la mesure du possible, la Ville met à disposition des cars. Ces déplacements raccourcissent le temps d'activité et il est donc important de trouver un juste milieu entre faire sortir les enfants de l'école, voire de leur quartier, pour leur faire découvrir autre chose (des équipements qu'ils ne connaissent pas, des activités...) et s'assurer que les trajets ne prennent pas trop de temps sur l'activité pour que celle-ci garde un sens.

Financièrement, la ville fait un gros effort ?

Depuis la mise en place, les activités périscolaires sont gratuites pour les familles. La qualité du contenu des activités est reconnue par les parents et nos partenaires, notamment de l'Education nationale. Tout ceci a naturellement un coût important pour la Ville. Ce ne sont pas les 90 € de l'Etat et les quelques 20 € de la CAF par enfant qui couvrent les dépenses. La Ville fait en effet un effort financier important. Mais c'est un choix partagé par l'équipe municipale pour qui l'éducation des jeunes gonessiens est une priorité et, on espère, un bon investissement pour l'avenir de notre ville, car les enfants d'aujourd'hui sont les citoyens de demain.

Deux nouvelles activités et un commerce rénové à Gonesse

Il y a eu du mouvement dans les commerces gonessiens cet été. Une petite présentation s'impose.

Un nouveau garage à Gonesse

Le 15 juillet un garage Speedy a ouvert au 41 rue d'Aulnay. Monsieur Hamou a décidé d'ouvrir son affaire car il a constaté « un réel manque. Les gens qui viennent sont contents de pouvoir trouver un garage pour réparer leur voiture à côté de chez eux. Maintenant ils ont ce qu'il faut » assure-t-il.

41, rue d'Aulnay



“Kreation Fenêtre” fait peau neuve

Le commerce spécialisé dans la fabrication et la pose de fenêtres, portes d'entrée et volets en PVC, aluminium et bois, “Kreation Fenêtre” installé au 2 rue du général Leclerc vient d'installer son nouveau showroom (salle d'exposition) où il présente ses modèles. La boutique ouverte depuis novembre dernier a donc désormais une toute autre allure. La devanture va également se doter d'une nouvelle enseigne dans les prochaines semaines.

2, rue du Général Leclerc



Les Michelange de la communication

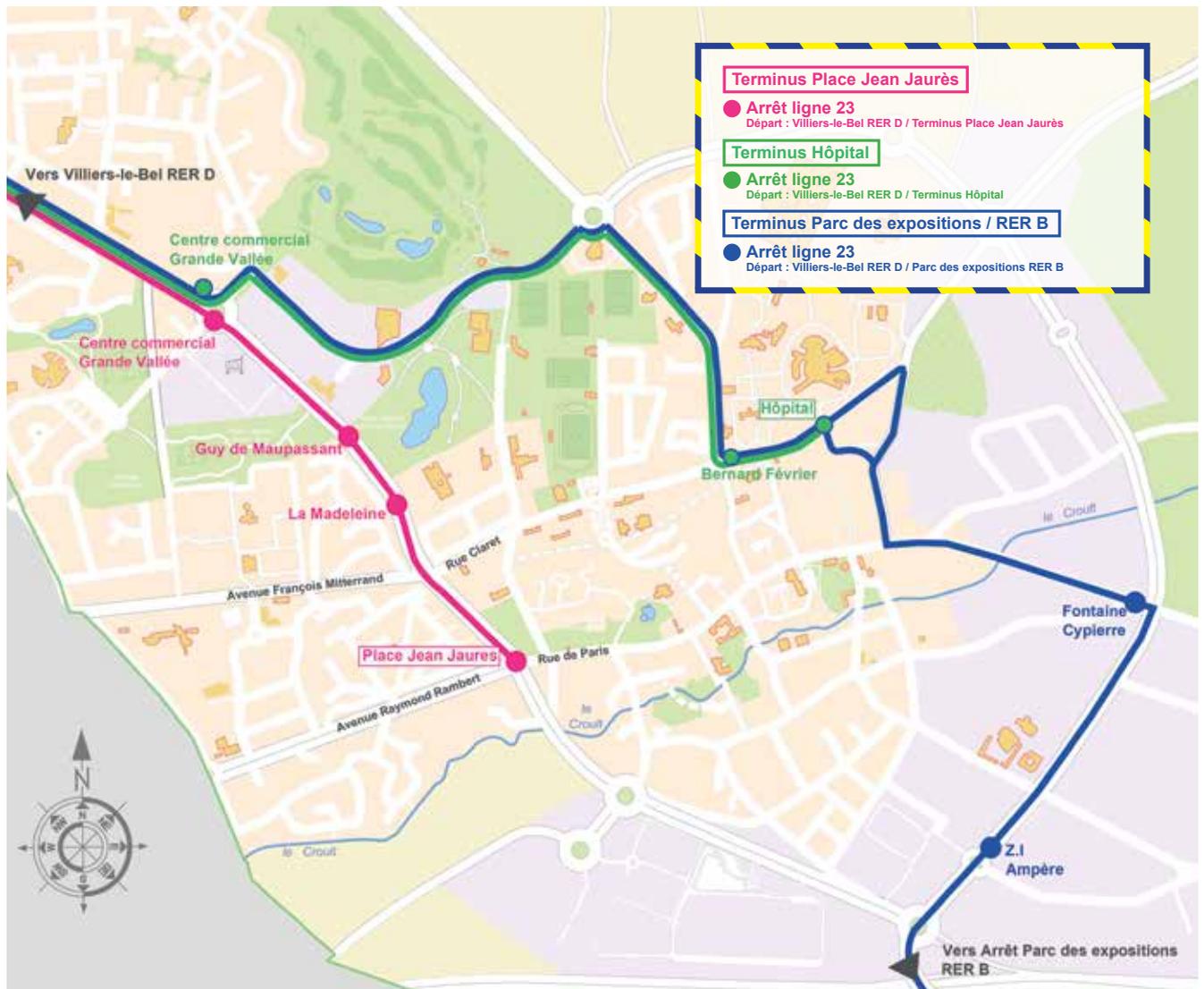
La société “Michelange” s'est également installée sur la ville de Gonesse cet été. L'entreprise qui propose du conseil et de la formation en communication a été lancée par deux Gonessiens, Angélique et Michaël, l'une spécialisée dans la communication Internet et l'autre dans la communication sur les autres supports.

3, avenue du Marchal Juin



Modification de la déviation de la ligne 23

L'itinéraire du bus 23 va être modifié à partir du 1^{er} octobre pour permettre une meilleure desserte des quartiers.



En raison des travaux nécessaires et très importants dans la rue de Paris prévus jusqu'au 15 novembre, une déviation provisoire des lignes de bus passant dans les quartiers a été instaurée. « Force est de constater qu'il y a eu une erreur d'appréciation dans la proposition de déviation de la ligne 23 étudiées en concertation avec les sociétés de transport » estime le Député-maire Jean-Pierre Blazy qui a donc organisé une réunion avec la société Transdev qui gère les bus pour trouver une solution. Ainsi, à compter du 1^{er} octobre et pour une durée d'un mois et demi, la déviation de la ligne 23 se fera sur

deux liaisons : Gare Villiers-le-Bel/Gonesse/Arnouville – Hôpital de Gonesse – Gare parc des expositions et Gare Villiers-le-Bel/Gonesse/Arnouville – place Jean Jaurès. Les arrêts place Jean Jaurès, Madeleine, et Guy de Maupassant sont ainsi rétablis pour assurer une desserte en centre-ville.

Les bus, sur leur affichage à l'avant, indiqueront donc leur destination. Ainsi, en vous fiant à ces informations, et à la carte ci-dessus, vous saurez si le bus desservira vos arrêts ou non.

L'arbre en ville

Dans le paysage urbain, l'arbre n'est pas seulement un élément de décor. Son impact sur notre environnement est essentiel.



L'arbre participe à l'identité de la ville car il a un impact fort sur le paysage. Il ne sert pas seulement à faire de l'ombre ou à apporter une touche esthétique. Il a bien d'autres fonctions qui sont parfois méconnues.

En effet, l'arbre participe à la gestion des eaux pluviales, à la régulation des îlots de chaleur urbains et à l'amélioration de la qualité de l'air.

L'arbre, identité culturelle et historique de la ville

Les arbres de Gonesse sont pour certains centenaires. Ils témoignent du temps qui passe à travers le feuillage qui change au fil des saisons et durant sa croissance. C'est aussi un lien entre les générations.

L'arbre limite les nuisances urbaines

L'arbre a la capacité de piéger les gaz à effet de serre : 1m³ de bois peut stocker une tonne de CO₂. Il limite la pollution, les îlots de chaleur et est très intéressant en matière d'économie d'énergie : en été les feuilles peuvent intercepter 90% des rayons solaires et en hiver les arbres dépourvus de feuille laissent passer les rayons du soleil tout en absorbant l'effet du vent. L'épisode de

canicule de cet été nous rappelle combien ce rôle de climatiseur naturel est important !

L'arbre, support du vivant

L'arbre offre un refuge à une faune et une flore très diversifiée : champignons, oiseaux, petits animaux, insectes. Il participe en cela au maintien de la biodiversité.

L'arbre, support de gestion des eaux pluviales

L'arbre restitue de façon différée la pluie et évite ainsi la surcharge des réseaux d'assainissement. De plus ses racines permettent de retenir l'eau mais aussi d'éviter les phénomènes d'érosion et de glissement de terrain.

L'arbre a encore bien d'autres rôles (nourricier...) et pour toutes ces raisons, il est important de mieux l'accepter et de le respecter tel qu'il est, avec les quelques désagréments qu'il nous apporte aussi.

Ainsi la ville de Gonesse, déjà riche d'un grand patrimoine arboré, replante un arbre chaque fois qu'un arbre doit être abattu.

L'aménagement du triangle passe une nouvelle étape

Europacity et l'EPA Plaine de France sont tombés d'accord sur un protocole pour l'aménagement du triangle de Gonesse.

Le projet d'aménagement du triangle de Gonesse avance bien. Une étape très importante vient d'être franchie : le protocole financier entre l'EPA Plaine de France (établissement public d'aménagement qui gère l'aménagement du triangle) et Europacity a été validé le 18 septembre.

Le Député-maire de Gonesse, Jean-Pierre Blazy a assisté au conseil d'administration de l'EPA Plaine de France durant lequel a été présenté le protocole financier entre l'EPA et la Société Alliages et Territoires (Immochan) pour la mise en oeuvre du projet Europacity.

Un vote clair a eu lieu sur ce protocole financier avec 19 voix pour et 4 voix contre. Ce vote permet désormais à Immochan de déposer le programme du projet Europacity à la Commission Nationale du Débat Public qui va décider prochainement de l'organisation précise des dates du débat public qui aura lieu au cours du premier semestre de



l'année 2016. Celui-ci permettra à la population de mieux connaître le projet, de venir poser toutes les questions et de participer au grand débat démocratique nécessaire sur le projet.

Alors que les opposants au projet mettent en cause la consommation de terres agricoles, Jean-Pierre Blazy rappelle que « l'urbanisation du Triangle concernera 250 ha dont 80 ha pour Europacity. » Il affirme ainsi que « Gonesse restera à l'avenir aussi un territoire agricole puisque nous avons engagé les procédures pour protéger, pour les années qui

viennent, plus de 700 ha de terres avec l'extension du Périmètre Régional d'Intervention Foncière (PRIF). Nous pourrions également renforcer la protection de notre patrimoine agricole avec la création d'une Zone Agricole Protégée (ZAP) dans le cadre du schéma agricole du Grand Roissy et de la concertation avec les exploitants agricoles. »

D'après les estimations, Le Triangle de Gonesse permettra la création de plus de 50 000 emplois diversifiés, répartis entre le quartier d'affaires et EuropaCity, pour une ouverture prévue entre 2020 et 2024.

Simulation 3D - Vue aérienne du projet Europacity



JEUNESSE

La Maison des Adolescents déménage

Mal-être, déprime, difficultés à l'école ou dans la famille, stress, angoisse, problèmes d'addiction ou de poids, interrogations sur la sexualité ou sur l'avenir...

La Maison des adolescents est là pour aider les jeunes de 12 à 21 ans. L'équipe composée d'une psychologue, d'une infirmière, d'une monitrice-éducatrice, d'une secrétaire médico-sociale, d'un cadre et d'un médecin propose des entretiens individuels ainsi que des ateliers de prévention et d'expression. Depuis mi-septembre, la MDA est installée dans le bâtiment des entrées du centre hospitalier de Gonesse.

MDA – CHG bâtiment des entrées
25, rue Bernard Février 95503 Gonesse cedex
01 77 65 55 08 – tania.clementia@ch-gonesse.fr



La MDA dispose d'une salle informatique en libre service pour les jeunes.

L'entrée de la MDA se situe désormais au niveau du bâtiment des entrées de l'hôpital.



SANTÉ

L'hôpital cherche des familles d'accueil rémunérées

Le centre hospitalier de Gonesse cherche actuellement des familles d'accueil pour accueillir des patients adultes pour son service d'accueil familial thérapeutique spécialisé en psychiatrie. Les familles d'accueil bénéficient d'une rémunération et du remboursement des frais de prise en charge. L'accueillant travaille en collaboration avec une équipe de l'hôpital et bénéficie de formations.

Pour tout renseignement,
contactez le 01 34 53 20 89

EMPLOI

Le Bus de l'Initiative de nouveau sur la route

Le Bus de l'Initiative de Val de France reprend la route pour aller à la rencontre de ceux qui souhaitent développer un projet de création, de formation ou de recherche d'emploi. A son bord, des interlocuteurs privilégiés sur chacun des domaines seront présents pour répondre à toutes leurs interrogations, pour donner des conseils et la démarche à suivre afin d'entreprendre la réalisation du projet de la meilleure manière.

Rendez-vous le 5 octobre de 15h30 à 19h
à la Gare de Villiers-le-Bel/Gonesse/Arnouville
(côté Villiers-le-Bel)

BLOC NOTES

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

18 juillet : BEN MAHMOUD Mariam
21 juillet : DAS Enes
26 juillet : HATTAB Jade
26 juillet : HADJEDJ Victoria
30 juillet : TOURE Doussou
6 août : MOHAMED MUZAMMIL Dawoud
6 août : LOUBASSOU BIKOUTA Madleen
9 août : MAHI Mohamed
10 août : AZZOUC Jennah

13 août : SALMAN Michel
14 août : SAPOR Thomas
18 août : BERRAHAL Zayn
23 août : LELO Aedan
24 août : KAMISSOKO Djibril
27 août : DONMEZ Helin
28 août : NGUON Mathéo

MARIAGES

18 juillet : JOSEPH Osner et LABADY Marie-Mode
18 juillet : SALUR David et ERMAGAN Naile
25 juillet : ANYANWU NNADOZIE Joseph et KONZO Marie-Brigitte

25 juillet : CANI David YANAN et Christine
25 juillet : DIDI DIOULOU Vivian et NDALA Lise
25 juillet : REVEL Simon et EL MANSOURI Jamila
22 août : HAFYEN Nouredine et LABUSSIÈRE Véronique
29 août : DUPRE Jonathan et CAMINADE Emilie
29 août : YANE Matthieu et DIRIL Rose

DÉCÈS

20 juillet : SUEUR née POUCHIN Jeanine

21 juillet : CHENEDET née LE GOFF Marie-Louise
26 juillet : BOUDEHANE Saïd
2 août : HAS née SUONG Sorn
6 août : SOLER Jean
8 août : MARTIN Marcel
9 août : SABBE Jean
9 août : VERGNES née PALAIS Denise
10 août : PETIT Francis
13 août : MAKAJI Fatoumata
14 août : ROUVIÈRE Robert
28 août : BERNARD Hubert
28 août : MAYEUR Huguette



MENUS DES CANTINES SCOLAIRES

LUNDI 5 OCT.

Taboulé, blé à la provençale / Viennoise de dinde, cubes de colin panés et citron / Haricots verts / Emmental, bûchette mi-chèvre / Fruits de saison

MARDI 6 OCT.

Betteraves vinaigrette, champignons émincés vinaigrette échalote / Chipolatas au jus, omelette / Boulgour et jus de légumes / Petit suisse sucré ou aux fruits / Fruits de saison

MERCREDI 7 OCT.

Salade de tomates, endives et pommes vinaigrette miel / Filet cabillaud frais sauce normande, boulettes de bœuf sauce navarin / Purée de pommes de terre et pois cassés / Cotentin nature, Tartare ail et fines herbes / Compote pomme-cassis

JEUDI 8 OCT.

Salade verte et thon, salade verte et emmental / Gigot d'agneau au jus, poisson blanc crumble de pain d'épices (colin) / Flageolets / Pont l'Évêque, carré de l'est / Mousse au chocolat au lait ou au chocolat noir

VENDREDI 9 OCT.

Concombre à la crème, carottes râpées vinaigrette / Steak haché de thon sauce curry, sauté de poulet sauce grand mère / Jardinière de légumes persillée / Yaourt fruité ou velouté nature et sucre / Congolais (gâteau à la noix de coco)



SEMAINE DU GOUT : découvertes gustatives autour de l'Italie

LUNDI 12 OCT.

Salade verte et mozzarella et olives noires / Steak haché de saumon sauce lombarde, burger de veau aux olives / Salade Arlequin (cocktail de fruits, jus d'orange, basilic)

MARDI 13 OCT.

Tartare de tomate aux herbes / Emincé poulet sauce verger, pavé de poisson mariné au thym / Purée de pommes de terre et aubergines / Fraidou, fromage fondu, Président, pain de campagne / Liégeois au chocolat ou au café

MERCREDI 14 OCT.

Tartichaunade / Macaronis à la Romagnola (bœuf), macaronis de la mer / Fromage blanc sucré ou aux fruits / Fruits de saison

JEUDI 15 OCT.

Salade de maïs et thon / Bœuf braisé sauce poivre vert, Filet de hoki aux câpres / Courgettes / Camembert Mimolette / Panettone

VENDREDI 16 OCT.

Salade coleslaw / Pizza au fromage / Salade verte / Yaourt nature et sucre ou au aromatisé / Abricots au sirop et amandes, ananas au sirop et noix de coco râpée

LUNDI 19 OCT.

Salade de betteraves vinaigrette miel, macédoine mayonnaise / Blanquette de veau, pavé de poisson mariné au citron / Riz créole / Saint-Nectaire, Tomme noire / Fruits de saison

MARDI 20 OCT.

Friand au fromage, friand à la viande (avec porc) / Poulet rôti, calamars à la romaine / Emincé de poireaux au gratin / Petit suisse sucré ou aux fruits / Fruits de saison

MERCREDI 21 OCT.

Concombre vinaigrette ciboulette, pomelos et sucre / Jambon de Paris, cubes de saumon sauce curry / Rôstis de légumes / Coulommiers, gouda / Crème dessert au caramel ou à la vanille

JEUDI 22 OCT.

Salade verte et croûtons, salade verte et dés de dinde vinaigrette balsamique / Paupiette de veau sauce cévenole, colin poêlé / Bouquets de brocolis / Yaourt aux fruits ou nature sucré / Moelleux chocolat

VENDREDI 23 OCT.

Duo de carottes vinaigrette persil, céleri rémoulade / Couscous de colin, couscous merguez / Saint-Môret, Croq lait / Compote pomme-banane ou pomme-framboise

LUNDI 26 OCT.

Salade de haricots rouges et maïs vinaigrette orientale / Escalope de porc à la sauge, médaillon merlu sauce Waterzoï / Blettes au gratin / Fromage blanc et sucre ou aux fruits / Fruits de saison

MARDI 27 OCT.

Salade du chef ou vosgienne vinaigrette échalote / Sauté dinde sauce tomate à la vanille, filet de lieu noir frais à la ciboulette / Pommes rissolées / Pont l'Évêque, Edam / Flan au chocolat ou à la vanille

MERCREDI 28 OCT.

Salade chou chou endives vinaigrette et pommes vinaigrette miel / Coquillettes carbonara (dinde), coquillettes au thon / Fromage rapé / Pêches ou poires au sirop avec coulis de chocolat

JEUDI 29 OCT.

Potage à la tomate et aux vermicelles / Gigot d'agneau au miel, colin sauce brésilienne / Flageolets / Contentin nature, Tartare ail et fines herbes, baguette tradition / Fruits de saison

VENDREDI 30 OCT.

Salade iceberg et potiron, trio de crudités vinaigrette basilic / Nuggets de poisson, chicken wings / Chou-fleur persillé / Yaourt aromatisé ou aux fruits / Tarte grillée aux pommes, tarte à la poire bourdaloue

Groupe socialiste et apparentés

CHANGEMENT DE DEVIATION DE LA LIGNE 23

Les importants travaux en cours sur la rue de Paris, prévus jusqu'au 15 novembre, bloquant les deux sens de circulation ont nécessité la déviation des lignes de bus traversant le centre-ville.

Une partie de la ville a en effet vu ses arrêts supprimés au début de l'été. Force est de constater qu'il y a eu une erreur d'appréciation dans la proposition de déviation retenue par les sociétés de transport, et que le mécontentement des Gonesseis exprimé dans des pétitions, était totalement légitime.

C'est pourquoi dès la rentrée, le Député-maire de Gonesse, Jean-Pierre Blazy, a convoqué les représentants de Transdev en leur demandant de rechercher un meilleur tracé pour la déviation de la ligne 23 afin de proposer une alternative crédible et efficace.

L'objectif qu'il a réclamé était de rétablir un service de proximité pour les Gonesseis tout en évitant la rue Claret, car il aurait été irresponsable de permettre à l'une des lignes les plus importantes en termes de fréquence d'utiliser cet axe du fait de la présence de quatre écoles et d'un collège.

La solution de déviation qui avait été mise en place imposait de longues marches à pied pour atteindre les nouveaux arrêts provisoires. Partageant la réaction des Gonesseis le Maire appuyé par les élus de la majorité, sans tomber dans la facilité ni dans la polémique inutile, a œuvré pour rétablir un service de proximité.

Ainsi, à compter du 1er octobre, une nouvelle déviation présentée dans ce numéro, prévoyant le rétablissement des arrêts place Jean Jaurès, Madeleine et Guy de Maupassant sera mise en place.

A compter du 15 novembre, la circulation des bus devrait reprendre normalement rue de Paris.

Il sera procédé à une évaluation pour étudier la pertinence de cette déviation dans la perspective de la nouvelle phase de travaux prévue en 2016. En effet, à compter de février 2016, cinq mois de chantier supplémentaires seront nécessaires pour achever les travaux rue de Paris : voirie, trottoirs, structures de chaussée, mobilier urbain et éclairage public définitif.

A L'ECOLE DE LA REPUBLIQUE

Jusqu'au 30 octobre, le Pole culturel de Coulanges propose une exposition sur l'école de la République de Jules Ferry à la Grande Guerre (1880-1918). Cette exposition présente l'intérêt de présenter de nombreuses pièces anciennes et aborde des thématiques toujours d'actualité aujourd'hui : la Patrie et les Valeurs de la République, filles et garçons...

Au-delà de cette exposition, le projet des élus de Gonesse est d'accueillir et de faire revivre dans le cadre de la nouvelle grande intercommunalité, l'ancien musée de l'Education du Val-d'Oise, vieux de 35 ans, qui se trouvait à Saint-Ouen-l'Aumône, et dont le Conseil Départemental a provoqué la fermeture en arrêtant son financement.

Groupe communiste et républicain

Non à la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités

Les budgets des collectivités territoriales sont étouffés par la baisse importante des dotations de l'Etat depuis plusieurs années.

Les baisses des dotations servent à financer, entre autres, des aides inutiles au patronat, telles que le CICE (Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) dont le seul résultat est d'avoir favorisé la spéculation financière. Le Medef a en effet obtenu du Gouvernement le vote du CICE qui a rapporté 8,7 milliards d'euros aux patrons en 2014.

Ces cadeaux à la finance n'ont créé aucun emploi. Alors que les dirigeants des grandes entreprises s'enrichissent toujours plus, les communes se trouvent confrontées à des choix drastiques, augmenter les taxes locales ou réduire des services publics utiles à la population.

Nous refusons de supporter la politique d'austérité conduite par le Gouvernement qui soustrait 11 milliards d'euros aux collectivités entre 2015 et 2017. Ces décisions ont des conséquences désastreuses pour les services publics locaux et pour l'investissement dans le pays.

Les activités proposées cet été pour la commune aux familles, comme l'accueil dans les centres de loisirs, les quartiers d'été et les activités sportives et culturelles, sont essentiels. Rappelons également que le maintien de la gratuité des temps d'activités périscolaires se traduit par un effort financier considérable de la ville de Gonesse.

La réduction des dotations va à l'encontre des demandes et des besoins sociaux. Il est impératif de redonner aux collectivités les moyens d'agir utilement pour les habitants.

C'est pourquoi, le 19 septembre, nous avons appelé ceux qui subissent cette politique d'austérité (élu(e)s, agents territoriaux, associations...) à participer nombreux à un rassemblement devant la Préfecture de Cergy.

Il s'agit pour nous de vous faire partager nos revendications. A savoir :

- Dire non aux baisses de dotations de l'Etat.
- La neutralité financière garantie pour les communes et les intercommunalités face aux restructurations de recettes fiscales de la réforme territoriale.
- Une réforme juste de la fiscalité.
- Le partage des richesses produites par la taxation des actifs financiers.

Nous serons présents tous les samedis de 10h00 à 12h00 au centre-ville ou devant La Poste de la Fauconnière pour vous proposer notre pétition exigeant un moratoire sur les baisses des dotations de l'Etat.

PÉTITION ET SIGNATURE EN LIGNE SUR : <https://www.change.org/p/l-appel-du-19-septembre-pour-toutes-les-communes-de-france>

Agir pour Gonesse

Travaux du centre-ville

A juste titre, les habitants des secteurs «Le Vignois», «La Madeleine», du centre-ville, d'«Orgemont» et «Le Clos du Temple» sont en colère. Les travaux faits sans concertation, comme d'habitude, perdurent. Cela oblige les personnes à marcher plus de 15 minutes pour rejoindre les abribus déplacés. Des pétitions ont été lancées et relayées par la presse. Ne pas avoir tenu compte que le transport de proximité était important surtout pour les personnes handicapées et âgées, est honteux. Nous demandons le rétablissement immédiat de la ligne 23, au niveau de la poste centrale.

Indemnités des élu(e)s de la majorité municipale

Gonesse n'est plus le Chef-lieu du canton. La Ville fait partie depuis mars 2015 du Canton-21(Villiers-le-Bel). Les indemnités des élu(e)s devraient logiquement diminuer de 15% du montant de 245 000 €, soit une diminution de 36 750 € soumise à l'enveloppe globale indexée sur le budget. Mais à ce jour le député et maire Jean-Pierre BLAZY ne respecte toujours pas cette obligation.

Insécurité

Malgré que Gonesse soit intégralement en ZSP (Zone Sécurité Prioritaire) l'insécurité persiste, pire elle progresse. Nous demandons la présentation du bilan de cette mesure mise en place sans concertation (comme d'habitude). Mesure qui ne porte pas les fruits escomptés, qui de plus stigmatise notre Ville comme une zone dite sensible et pire elle dévalue indéniablement l'immobilier.

BHNS

Nous notons que les travaux sont sans fin sur les voiries pour le futur « Bus à Haut Niveau de Service », de plus une centaine d'arbres ont été abattus, des gênes de circulation persistent, des gênes sonores incommodes les riverains et cela maintenant déjà depuis plus de 5 mois. Ce bus définitif remplacerait le raccordement prévu du RER B/D pour desservir le pôle d'activités de Roissy CDG, dans l'éventualité qu'«Europa City» se réalise. Bien sûr nous ne le souhaitons pas. De plus, les Gonesseis devront passer par le Bourget pour y accéder.

Hôpital

Le chantier de 80 000m2 du futur hôpital de Gonesse est de plus en plus en retard. L'ouverture prévue en janvier 2015 est toujours reportée à une date indéterminée. Après le dépôt de bilan d'un sous-traitant Italien, c'est le tour maintenant d'une société informatique en charge des appareils médicaux qui vient de déposer le sien. Le chantier tourne en ralenti. Que fait donc le député et maire, aussi président du Conseil d'Administration de l'hôpital.

Gonesse Bleu Marine

Les Gonessiens ont le droit de savoir

Monsieur Jean-Pierre Blazy est maire de Gonesse. Il est aussi député de la 9ème circonscription du Val d'Oise, élu sous l'étiquette socialiste. Siégeant au sein de la majorité PS, il est solidaire de l'action menée par le président Hollande depuis 2012. Il se doit donc de rendre compte auprès des électeurs gonessiens des choix politiques qu'il exprime au Palais Bourbon.

1. La réforme territoriale, censée simplifier le mille-feuille administratif et rapprocher les Français de leurs élus, multiplie en réalité les échelons de l'Administration, néglige la clarification des compétences respectives des collectivités locales et alourdit considérablement la masse globale des fonctionnaires territoriaux. Devant pareille usine à gaz, Mr Blazy s'est-il indigné du caractère illisible de la réforme mise en œuvre avec aussi peu de discernement par le gouvernement Valls ? Les Gonessiens attendent ses explications.

2. Se pliant aux oukazes budgétaires de la Commission européenne de Bruxelles, qui contraignent mécaniquement à la mise en œuvre d'une politique d'austérité récessive, le gouvernement Valls met les communes au pain sec, en réduisant drastiquement les dotations d'Etat. Mr Blazy va-t-il accepter encore longtemps une politique qui compromet gravement les capacités d'investissement de notre commune ? Les Gonessiens attendent ses explications

3. Pour faire face au chaos migratoire actuel, largement alimenté par un espace Schengen impotent, La troïka Merkel/Juncker/Hollande impose à l'Europe entière des quotas de "migrants" qui obligent la France à réquisitionner le parc locatif de l'Etat et celui des collectivités locales. Mr Blazy entend-t-il prêter la main à cette politique de peuplement forcé en accueillant à Gonesse des "migrants", au risque de provoquer, à l'échelle de notre ville, un appel d'air migratoire ? Les Gonessiens attendent ses explications.

4. A quelques semaines de la COP21, le président Hollande prétend placer la protection de l'environnement au cœur de sa politique pour la France, en invitant notamment les collectivités territoriales à partager cet ambitieux dessein. Mr BLAZY va-t-il contredire à Gonesse la posture écologique du gouvernement socialiste en s'entêtant dans son projet de construction du centre commercial pharaonique Europacity, qui va détruire définitivement nos espaces agricoles et augmenter dangereusement les risques de pollution ? Les Gonessiens attendent ses explications.

5. Alors que le terrorisme islamique guette notre pays à chaque instant, le trio Hollande/Valls/Cazeneuve court les plateaux de radio et de télévision pour convaincre nos compatriotes de leur volonté farouche d'assurer la protection des biens et des personnes, en prétendant renforcer partout les effectifs et les moyens alloués aux forces de l'ordre. Pourquoi Mr Blazy n'use-t-il pas de sa proximité politique avec le gouvernement socialiste pour doter réellement notre commune de moyens dignes qui permettraient de mettre un terme à la criminalité galopante qui gangrène notre ville depuis des années ? Les Gonessiens attendent ses explications.

Comme tout élu de la Nation, Mr Blazy est comptable de ses actes devant les Français. A Gonesse, comme partout ailleurs dans la 9ème circonscription du Val d'Oise, il se doit de sortir enfin de l'ombre pour justifier du bon accomplissement de son mandat à l'égard de ses administrés.

Europe écologie Les Verts

Vivre mieux, vers la société écologique
Vers un futur soutenable, la nature, l'eau et la forêt au cœur de notre Projet

Avec Europe Ecologie Les Verts, faites le choix d'un futur soutenable qui préserve la nature et la forêt et permettent à toutes et tous d'accéder à l'eau, patrimoine commun de l'humanité

Défendre et promouvoir la biodiversité :

La biodiversité constitue le tissu vivant de la planète. Or la perte de nature et les dégâts causés aux écosystèmes par les activités humaines risquent d'être irréversibles. Leur influence est telle que la communauté scientifique parle aujourd'hui d'« anthropocène » pour désigner l'ère géologique dans laquelle nous vivons aujourd'hui, celle dans laquelle l'influence de l'homme sur le système terrestre est devenue prédominante. La nature rend pourtant gratuitement un nombre considérable de services: pollinisation, épuration, paysages, etc. 40% de l'économie mondiale repose sur ses services et 60% d'entre eux sont en déclin. La France possède un « capital naturel » exceptionnel, au 8e rang des pays abritant le plus grand nombre d'espèces menacées. Entre 50 et 75% des nappes phréatiques sont fortement dégradées et 27% des eaux françaises à jamais déqualifiées. La biodiversité agricole est particulièrement touchée, alors qu'elle est déterminante pour une agriculture de qualité, la protection des sols et de l'environnement rural en particulier. L'état d'urgence doit être déclaré ! C'est maintenant qu'il faut intégrer la biodiversité dans toutes les politiques sectorielles (transports, urbanisme, agriculture, eau...).

En France comme ailleurs, les êtres humains doivent redéfinir leur place dans l'équilibre du monde vivant. Cela passe par un plan national stratégique pour la biodiversité.

C'est pourquoi les écologistes proposent :

- des outils législatifs et réglementaires en faveur de la protection, de la restauration et de la gestion durable de la biodiversité
- la caractérisation des trames Vertes et Bleues à tout projet d'aménagement
- une action forte en faveur de la biodiversité agricole : mise à l'écart des produits sanitaires, soutien aux semences paysannes, sélection et production de semences adaptées aux écosystèmes locaux, soutien à l'élevage herbage...
- un moratoire sur les OGM et les gaz de schiste
- une fiscalité favorable à la biodiversité
- un renforcement de la capacité d'expertise et de recherche publique, notamment par la création d'une Agence nationale de la nature
- l'instauration d'une police et d'une justice spécialisées contre les délits environnementaux
- la réforme des établissements publics (ONCFS, ONF, ONEMA, Agences de l'eau...) pour une meilleure représentativité des usagers et des collectivités locales
- une loi sur la protection des animaux avec un nouveau statut dans le code civil (ceux-ci passeraient de « biens meubles » à « êtres vivants »)
- une remise en ordre de la législation sur la chasse
- un dispositif permanent d'éducation à la nature et à l'environnement

Une forêt mieux protégée et gérée durablement

La forêt de France, c'est 30% du territoire, la moitié des espaces classés Natura 2000, un poumon social irremplaçable de 450 000 emplois dans la filière. C'est un rôle écologique essentiel de retenue des sols, d'écrêtement des crues, de filtration de l'air et de l'eau... En plus d'un financement public misérable et d'une gestion hyper concentrée entre les mains des technocrates et des entreprises industrielles, les menaces pesant sur la forêt sont immenses : destruction, offensive des planteurs de résineux, arbres OGM, etc.

C'est pourquoi les écologistes proposent une nouvelle loi forestière pour :

- conserver en permanence en forêt au moins 25% de la production biologique annuelle
- financer directement les apports environnementaux de la forêt
- Donner un cadre nouveau à la gestion des forêts publiques. L'office national des forêts doit rompre avec sa dérive commerciale actuelle (à l'origine d'ailleurs d'un certain mal être au travail d'une partie du personnel de l'ONF) pour garantir ses missions de service public
- Améliorer le Code forestier en précisant de nouvelles contraintes directes

Les politiques publiques doivent encourager une gestion forestière plus respectueuse des grands équilibres naturels

Une eau de qualité pour tous

88% des maladies dans le monde ont pour origine une consommation d'eau non potable, une mauvaise hygiène ou des installations sanitaires inadéquates. 2 millions de tonnes de déchets sont déversés chaque jour dans les cours d'eau ! Dans les pays développés, 70% des eaux usagées d'origine industrielle sont déversées sans traitement dans la nature. Appropriées par les firmes multinationales du secteur, causes de conflits entre états, victimes de pollution du cœur des océans à sa sortie à notre robinet, l'« or bleu » et sa gestion sont un enjeu majeur du 21e siècle.

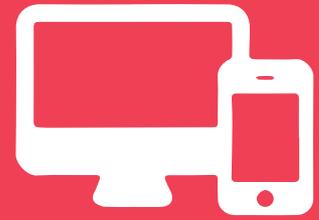
L'eau, bien commun par excellence, doit être protégée des pollutions et prévarications.

C'est pourquoi les écologistes proposent :

- la reconnaissance de l'eau comme patrimoine commun de l'humanité et la garantie de l'accès à l'eau potable pour chacun
- le soutien de projets d'assainissement, de production et de distribution d'eau dans les pays démunis par un partenariat « public-public »
- le refus de tout type de « solidarité » comme prétexte pour ouvrir des marchés aux entreprises françaises de l'eau
- la suppression de l'Accord général sur le commerce et les services (AGCS) qui a fait entrer l'eau dans le domaine marchand
- la création d'une autorité mondiale de l'eau (AME) intégrée aux Nations Unies et indépendante, à la place de l'actuel Conseil mondial de l'eau, mis en place par Veolia et la Lyonnaise des eaux.

L'eau est à la base même de la vie sur Terre. A l'instar de l'air, elle n'est et ne doit pas être considérée une marchandise !

RESTONS CONNECTÉS



Retrouvez le
compte-rendu du
Conseil Municipal
du 24 septembre
sur le site de la ville
ville-gonesse.fr

Le prochain
Conseil municipal
aura lieu le
12 novembre 2015,
à 20h30
salle du conseil
municipal

Imprimé à 10 500 exemplaires.
Mensuel des habitants de la ville de
Gonesse. **Directeur de la publication :**
Jean Pierre Blazy. **Directeur de la
communication :** Romain Eskenazi.
Rédaction et secrétariat de rédaction :
Romain Eskenazi, Pierre Tenaud,
Marie France Baully.
Maquette : Pierre Cliquet
Photos : Ville de Gonesse.
Photogravure et imprimerie : RPG.
Administration : Service communication,
Hôtel de ville, 66 rue de Paris BP 10060
95503 Gonesse Cedex.
Tél. : 01 34 45 11 11 (standard).
Fax : 01 34 45 11 22. **ISSN :** 1257 0621.
Si vous ne recevez pas le Gonessien ou
que vous constatez une irrégularité dans
sa distribution, vous pouvez le signaler
directement à notre distributeur, la
société Champar, au numéro vert suivant :
0 800 07 12 50.

LA SEMAINE BLEUE

DU 12 AU 18 OCTOBRE 2015

SEMAINE
NATIONALE
DES RETRAITÉS
ET PERSONNES
ÂGÉES



À tout âge : créatif et citoyen



INFOS : 01 30 11 55 20

WWW.VILLE-GONESSE.FR